

Détention provisoire et évacuation d'un squat



Détention provisoire et évacuation d'un squat

Auch – Il était 23 h 40 ce samedi 6 février lorsque les policiers ont dû intervenir devant l'immeuble du 8 rue Châteaudun pour tapage. À leur arrivée, un homme de 32 ans, bien connu des services, a refusé d'être contrôlé. Agressif, il s'en est pris aux agents, les a insultés et menacés de mort à plusieurs reprises. La prise de sang a révélé 2,24 g/d'alcool dans le sang. Après avoir été conduit à l'hôpital, il est resté en garde à vue avec prolongation durant le week-end. Présenté en comparution immédiate ce lundi après-midi, il a été placé en détention provisoire à Agen, le jugement étant reporté au mois de mars.

Ce lundi matin, c'est pour l'évacuation d'un squat situé au 46 avenue des Pyrénées que les forces de l'ordre sont à nouveau intervenues, dans le cadre d'une procédure d'expulsion selon l'article 38 de la loi DALO, simplifiée par la loi Asap du 7 décembre 2020.

Deux hommes ont été interpellés pour violation de domicile, en compagnie de leurs six chiens ; il s'agit de deux Espagnols d'une quarantaine d'années. Après avoir été auditionnés, les deux hommes ont été remis en liberté.

La semaine précédente, deux autres squatteurs, une Française de 35 ans et un Français de 42 ans, avaient été interpellés dans ce logement inoccupé depuis fin 2019.

En début d'année, les policiers étaient déjà intervenus dans cette même bâtisse, pour mettre fin à une vaste affaire de trafic de stupéfiants.

Ordan-Larroque

Lundi 8 février aux environs de 13 h 45 sur le Chemin du levant de l'Auloue, un choc frontal et latéral s'est produit entre deux véhicules automobiles. Une femme de 53 ans et un homme de 68 ans ont été soignés sur place par les pompiers d'Auch.

Aignan

Lundi 8 février sur la RD 20, devant les silos, un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule faisant deux blessés légers qui ont été transportés à la clinique d'Aire-sur-Adour par les pompiers d'Aignan et Nogaro pour contrôles.